

L'affaire Calas

D'après le
Traité sur la Tolérance
De Voltaire

REVUE DE PRESSE



la Marseillaise

L'Affaire Calas

Julien Luneau s'est inspiré de l'ouvrage de Voltaire "Traité sur la tolérance" pour ressusciter L'Affaire Calas qui fit couler des flots d'encre dans les gazettes, et de salive dans les salons littéraires, comme celui de Mme du Deffand.

L'affaire était suffisamment grave puisqu'on a torturé et mis à mort un brave père de famille protestant, accusé d'avoir assassiné son fils sous prétexte qu'il voulait se convertir au catholicisme. Or il s'agissait d'un suicide. Voltaire, révolté par tant d'injustice et d'intolérance, s'est efforcé de réhabiliter

Jean Calas. Il y est parvenu trois ans après l'exécution du pauvre homme. Montée comme une bande dessinée pour adultes, "L'Affaire Calas" met en exergue les barbaries que les fanatismes religieux engendrent, grimaçant de mauvaise foi et d'idées sans fondement qui arrangent bien tous ceux qui les manipulent. Trois comédiens, investis dans cette débauche d'horreurs, arrivent à nous faire sourire tant les propos qu'ils tiennent sont énormes, insupportables. Très vite les sourires se figent. Comment ne pas faire le parallèle avec les menaces terroristes qui inquiètent le monde d'aujourd'hui ? Cette jeune compagnie ne manque ni d'audace ni de talent.

Le regard acéré qu'elle porte sur un fait divers universel, cogne fort sur les complaisances ou l'aveuglement dans lesquels se pelotonnent certaines personnalités politiques. On a massacré Jean Calas, juste pour la "beauté" du spectacle, pour "donner un exemple" aux récalcitrants, à ceux qui ne veulent pas ployer sous le joug de la dictature, religieuse ou autre. Qui sera la suivante ?

La compagnie Grand Théâtre ne donne pas de réponse mais tire la sonnette d'alarme. Du bon théâtre politiquement incorrect. Comme on l'aime.

Jean-Louis Châles

● "Pompon Voltaire" à 20h25, jusqu'au 30 juillet au Théâtre L'Arrache-Cœur - Réservations : 04 86 81 76 97

● "L'Affaire Calas" à 14h30, jusqu'au 30 juillet (relâche 18 et 25 juillet) au Théâtre des Barriques. Réservations : 04 13 66 36 52

Ce spectacle de Julien Luceau est à voir jusqu'au 30 juillet au théâtre des Barrigues



"Avec humour et gravité trois comédiens(...) démultiplient les rôles pour incarner les protagonistes de ce fait divers dramatique qui envoya au supplice et à la mort Jean Calas." DR.

La compagnie Grand Théâtre nous offre une affaire Calas de grande qualité. Avec humour et gravité trois comédiens - Clément Beauvoir, Etienne Luceau, Malvina Morisseau en alternance avec Isabelle Ermaoult, dans un décor sobre et original, démultiplient les rôles pour incarner les protagonistes de ce fait divers dramatique qui envoya au supplice et à la mort Jean Calas. Un protestant accusé à tort de l'assassinat de son fils Marc-Antoine.

Tour à tour parents infanticides hurlants, cyniques et cruels, Capitoul de Toulouse bouffi d'orgueil, faux témoins complaisants pour éviter les feux de l'enfer éternel. Ces pénitents blancs hystériques, fanatisés, crachant à chaque évocation du mot "protestant" sont pressés de récupérer le corps de Marc-Antoine pour l'enterrer selon le rite catholique...

Enfin, voici apparaître celui grâce auquel l'obscurantisme religieux reçut sa première claque magistrale : Voltaire dont les valeurs humanistes de tolérance finirent par obtenir la réhabilitation de Jean Calas après un long combat.

Car on ne le sait que trop bien, cette face hideuse, obscure, barbare de l'intégrisme religieux n'est pas prête de rendre les armes. Elle sème toujours aujourd'hui la terreur, la haine, le sang et la mort comme encore le 14 juillet à Nice.

Voltaire, nous avons plus que jamais encore besoin de tes Lumières...

Notre avis : on adore

Pratique : *L'affaire Calas - d'après le Traité sur la Tolérance de Voltaire*, jusqu'au 30 juillet (relâche les 18 et 25) à 14h30, au [théâtre des Barrigues](#), 8, rue Ledru Rollin. Tarifs : 17,12 et 8 €. Infos et réservations au 04 13 66 36 32.

Brigitte Borel

L'Art...vues

Le magazine culturel de votre région

Festival d'Avignon : notre sélection pour le Off (4)

Par [L'Art...vues](#) -
Juil 19, 2016

Avec ses 1 400 spectacles quotidiens, le Off avignonnais est sans aucun doute le plus important Salon du théâtre en Europe.

Voici nos coups de cœur :

L'affaire Calas, d'après *Le traité sur la tolérance* de Voltaire, mise en scène Etienne Lamoignon, théâtre les Barricades à 14h30 jusqu'au 30 juillet.

Certains spectacles du Off résonnent fort avec l'actualité, comme *L'affaire Calas* qui nous entretient du fanatisme religieux vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, quand Voltaire écrit un *Traité sur la tolérance* qui conserve malheureusement toute sa pertinence de nos jours. Le 10 mars 1762 à Toulouse, le commerçant huguenot Jean Calas est condamné à mort, accusé d'avoir assassiné son fils parce que celui-ci aurait eu l'intention de se convertir au catholicisme. Main dans la main, l'Eglise et l'appareil d'Etat policier, soutenus par une opinion publique chauffée à blanc contre les protestants, vont le conduire vers le gibet. Sous la pression de défenseurs des libertés de l'époque (Voltaire en tête), on révisera deux ans plus tard son procès, comme celui d'autres protestants exécutés de la même manière, pour rétablir son innocence. Ce qui pourrait ressembler à un fait-divers de l'époque se transforme en véritable *Controverse* qui permet de mettre à nu les mécanismes d'une machine infernale, instrument de mort de l'idéologie dominante et ses moyens de répression. La mise en scène, sous forme de reconstitution, rythme l'implacable processus et nous en dévoile tous les ressorts. On suit par flashes l'enquête et la contre-enquête de cette affaire qui ont donné lieu à une foisonnante documentation. Passionnante de bout en bout, la pièce de la Compagnie Grand Théâtre, formidablement jouée, mérite d'être partagée par le plus large public.

L'AFFAIRE CALAS PAR LA COMPAGNIE GRAND THEATRE AU THEATRE DES BARRIQUES

Pas vraiment turcs, mais avec quelque chose de turc en eux ! Enfants d'expatriés français en Turquie. Maman est actuellement la présidente de l'association « Union française d'Istanbul ». Les frères Luneau, Étienne et Julien, membres fondateurs de la compagnie Grand Théâtre, installée à Montreuil en région parisienne, ont grandi à Istanbul où ils ont fait leurs études secondaires au lycée Pierre Loti. Le spectacle qu'ils viennent de présenter à Avignon a déjà été vu à Istanbul, où il a tourné en début d'année dans les établissements scolaires français et francophones.

Écrite par Julien Luneau, interprétée par Clément Beauvoir, Malvina Marisseau et Julien Luneau, qui est également le metteur en scène, l'affaire Calas est une adaptation pour le théâtre du *Traité sur la tolérance* de Voltaire. Publié en 1763, l'œuvre vise à réhabiliter de Jean Calas, huguenot condamné sans preuve pour avoir assassiné son fils qu'il aurait soupçonné de vouloir se convertir au catholicisme. Jean Calas est exécuté devant la foule toulousaine en 1762. Pendant quatre ans, Voltaire se battra pour réhabiliter le vieillard et il y parviendra. Dans ce texte, Voltaire invite à la tolérance entre les religions et prend pour cible le fanatisme religieux.

MEHMET ULUSOY TOUJOURS ET ENCORE

Sur scène, ils sont trois : deux hommes, une femme. Ils vont pendant une heure dix, interpréter une trentaine de personnages. Ils sont, tour à tour, accusés et accusateurs, juges et flics, témoins et faux témoins, et nous font vivre la reconstitution de cette histoire vraie comme un thriller avec un sujet et des personnages d'un autre temps et pourtant tellement d'actualité. Une mise en scène claire et sans temps morts, des comédiens qui balancent entre jeu conventionnel et burlesque à l'italienne, un décor réalisé par Nicolas Hubert qui suggère beaucoup plus que ce qu'il figure à première vue... Trois chaises en avant-scène vont servir à créer des espaces et à éclairer la multiplicité des séquences, et en fond de scène, un amoncellement d'autres chaises, belles et moins belles, affalées là comme un magma de détritrus, avec lesquelles les acteurs vont jouer, pour symboliser le combat du philosophe. Un jeu qui nous ramène au théâtre turc et à Mehmet Ulusoy, qui fut le premier à partir de son travail dans les villages d'Anatolie, à faire vivre l'objet dans ses mises en scène. Une technique qu'il fera évoluer tout au long de son parcours et de ses expériences, au Berliner Ensemble, chez Planchon ou chez Giorgio Strehler dont il fut l'assistant pendant deux ans et demi. Faire « théâtre de tout » avec presque rien, comme dira Antoine Vitez qui, plus d'une fois enverra ses comédiens travailler auprès de Mehmet Ulusoy. Un « art turc » auquel se sont livrés les frères Luneau, turcophiles et turcophones, mais auquel ils n'avaient peut-être pas pensé. Et si l'esprit de Vilar flotte toujours sur le festival d'Avignon, celui de Mehmet Ulusoy ne s'éteint pas non plus.

Aujourd'hui la Turquie

Jean-Michel Foucault, 20 août 2016

La tolérance en scène

Dernièrement, le lycée Jean-Zay a reçu la compagnie Grand Théâtre pour une représentation exceptionnelle de leur nouveau spectacle : *L'affaire Calas*. Cette création est le fruit du travail de l'auteur Julien Luneau, qui a su se nourrir des différentes pièces du procès du protestant Jean Calas et du célèbre *Traité sur la tolérance* de Voltaire, pour imaginer un spectacle fort où les situations proprement dramatiques et tragiques alternent avec d'autres plus légères et comiques.

Un écho particulier

Interprété par trois jeunes comédiens, ce spectacle était précédé par l'intervention des élèves de première L'ES de Mme Szafranski qui ont présenté la plaidoirie pour la cause des femmes qu'ils ont écrite et soutenue dans le cadre du Concours National de la Plaidoirie, dont la finale aura lieu à Caen. *L'affaire Calas*, projet initié au cours du mois de novembre dernier par Madame Jamet et M.



Les comédiens de la compagnie Grand Théâtre ont captivé les élèves tout au long de la représentation de *L'affaire Calas*.

Photo DR

Derson, pour des classes de premières générales, technologiques et professionnelles, a trouvé un écho particulier suite aux tragiques événements qui se sont déroulés à Paris en début d'année. Cette pièce relate le procès de Jean Calas, condamné faussement pour le meurtre de son fils tout juste

converti au catholicisme ; son exécution publique à Toulouse par le supplice de la roue et la campagne de réhabilitation qui s'en suivit, entreprise par le philosophe Voltaire et qui donnera lieu à la publication en 1762 du *Traité sur la tolérance*. À la fin du spectacle, un échange constructif et riche entre les comé-

diens, les élèves et les professeurs s'est engagé pour évoquer le travail de comédien, les choix et les partis pris de mise en scène et de réécriture.

Bien des aspects, à n'en pas douter, que les élèves auront à cœur de réinvestir lors des épreuves anticipées de français du mois de juin prochain.

Education Les lycéens de Lumière ont assisté à un spectacle donné par la troupe du Grand théâtre de Montreuil

L'affaire Calas résonne avec l'actualité

Toute ressemblance avec des faits récents est purement fortuite. La preuve : c'est que la première de ce spectacle « l'affaire Calas », présentée par la troupe du grand théâtre de Montreuil, a eu lieu au soir de la journée de la grande manifestation du 11 janvier dernier.

Les trois comédiens sont venus présenter au Molière devant 300 élèves des classes de première du lycée Lumière, leur spectacle écrit et mis en scène par leur troupe. Mais de quoi s'agit-il ? Ce spectacle reprend un événement qui s'est déroulé en 1761 à Toulouse. Ce fait divers aurait pu être versé dans les affaires banales de la justice de l'époque, s'il ne s'était agi de la condamnation à mort d'un marchand de tissu, Jean Calas, qui a fini écartelé sur la roue, accusé du meurtre de son fils.

Voltaire a pris sa défense dans un traité

Ce procès entaché d'injustice s'était déroulé sur fond de fanatisme religieux, condamnant un protestant Huguenot supposé, voulant empêcher son fils d'abjurer pour une autre religion.

L'histoire pourrait en rester là si un certain Voltaire, convaincu a posteriori de l'innocence de ce malheureux, n'avait alerté toute l'opinion publique sur cette injustice et obtenu une révision en innocence de ce condamné, 5 ans plus tard, auprès du Roi. Pour dénoncer ce fanatisme et alerter l'opinion, il publie un traité



■ Tous les élèves des classes de 1^{re} du lycée Lumière ont assisté à « l'affaire Calas » donné par la troupe du Grand théâtre de Montreuil : un spectacle qui s'inscrit dans l'un des thèmes de l'année retenus en français à savoir « le combat des philosophes contre l'injustice ».

sur la tolérance.

Ce spectacle ne pouvait donc que coller au plus près de l'actualité et constituer aussi pour les élèves une réelle représentation d'un des trois thèmes retenus dans leur programme de français : « Le combat des philosophes contre l'injustice ». « Nous avons étudié Voltaire et son traité de la tolérance, avec cette affaire Calas... », explique Marie-France Thue, professeur de français, qui accompagne ses élèves de première professionnelle.

Ce spectacle très fluide et très enlevé avec ses trois professionnels du théâtre a été une vraie réussite. Pour conter cette histoire, ils ont

enfilé tour à tour les costumes des différents protagonistes en grossissant leurs traits. « Nous n'avons rien changé à notre représentation, mais depuis les événements que nous avons vécus, c'est le public qui en fait une autre interprétation et a modifié son regard », assure Isabelle, l'une des trois comédiennes. La troupe, qui est en tournée auprès des lycéens et collégiens donnait sa 7^e représentation, un spectacle qui, sans doute, intéressera de nombreux autres établissements.

« Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères... », affirme Voltaire dans sa prière à Dieu, un chapitre de son traité sur la tolérance.



■ Les comédiens de la troupe du Grand théâtre de Montreuil ont donné une représentation de leur nouveau spectacle baptisé « l'affaire Calas ».

HAUT ANJOU

Vendredi 6 mars 2015

N° 3683 - 1,50 €

Hebdomadaire d'informations Sud-Mayenne et Nord-Maine-et-Loire • Rédaction de Châteauneuf-sur-Loire : 02 43 07 20 00 • Rédaction de Segré : 02 41 26 03 00

L'affaire Calas jouée pour les 4^e de St-Michel/Schuman



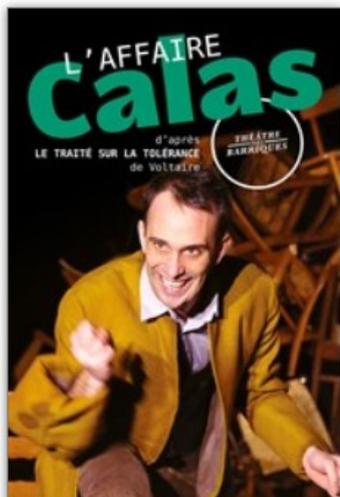
Retour en classe avec les réactions des 4^e C (en médaillon "L'affaire Calas" jouée par la compagnie Grand Théâtre).

«Écrasons l'infâme ! Ma plume sera mon épée...» Ces mots célèbres ont résonné en l'espace culturel de St-Michel de même qu'ils ont retenti les protestations des époux Calas accusés d'avoir assassiné leur fils Marc-Antoine le 13 octobre 1761. Les chants latins psalmodiés par la secte des Pénitents Blancs, les convulsions hérétiques des catholiques, les supplices infligés aux protestants ont été reconstitués et interprétés avec vigueur par la compagnie professionnelle Grand Théâtre basée à Montreuil-sur-Seine en région parisienne. Cette compagnie composée d'une vingtaine de personnes est une habituée de l'établissement pour y avoir mis l'an dernier Voltaire à l'honneur avec le conte philosophique "Candide" et cette année "Odyssée" pour les classes de 6^e. L'ensemble des divisions de 4^e générales et professionnelles a apprécié la performance des trois comédiens sur scène et les réactions ont été nombreuses lors de l'échange après le spectacle. Au delà des questions générales portant sur la genèse de la pièce, les conditions de répétition, le

métier de comédien, les élèves de 4^e C rencontrés le lendemain avec leur professeur de français Isabelle Hamon ont exprimé, quant à eux, leurs difficultés à assimiler les changements de personnages. Ils ont également pointé du doigt la relative longueur du spectacle, l'arrivée à leur goût trop tardive de Voltaire, l'aspect minimaliste des décors et le manque de lisibilité du procès. Mais pour une grande moitié de cette classe, le spectacle a été apprécié et le jeu très physique des acteurs a suscité l'admiration. Les élèves avaient été préparés auparavant par un travail en classe et la projection du film "Beaumarchais l'insolent" leur a permis de mieux comprendre les combats des écrivains philosophes du siècle des Lumières. Curieusement, au cours des différents échanges, pas un seul élève n'a établi de rapprochement avec les récents attentats de janvier au cours desquels la liberté d'expression fut mise à mal et où les extrémismes ont conduit à d'inqualifiables barbaries.

CLP. I. A.

Avignon » Théâtre » Théâtre contemporain



L'affaire Calas

jusqu'à -29%

Réduction

Dès 12,00€/pers

17,00€

+ Frais 0€95/pl

de Julien Luneau , mis en scène par Etienne Luneau

Théâtre des Barriques, Avignon

Fiche événement

Dates & Tarifs

Critiques

9 critiques avec une note globale de

[Afficher toutes les critiques sur L'affaire Calas>>](#)

Ajouter à ma liste

Tri: [Meilleures notes](#) | [Mauvaises notes](#) | [Critiques récentes](#) | [Critiques anciennes](#) | [Commentateurs](#)

Donner mon avis

Séances selon les jours

14h30

Places disponibles :

Juillet						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

L'affaire calas

du samedi 16 juillet 2016

au samedi 30 juillet 2016

Réduction

Séances & Tarifs



Alerte email

Pour être informé des prochaines dates pour "L'affaire calas"

Inscrivez-vous Gratuitement à l'Alerte Email.

-Excellent !

J'ai emmené mon groupe d'élèves voir ce spectacle dimanche dernier. Un mot : superbe ! Les acteurs sont vraiment époustoufflants, et ce sujet complexe (l'intolérance religieuse au Siècle des Lumières) est traité de manière ironique, très amusante et accessible. Pour tout public. Je recommande fortement !

écrit Jeudi

Dody59

Inscrit Il y a 1 an

4 critiques

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Tres bien

Très belle decouverte. Merci et bravo!

écrit Jeudi

Poetika

Inscrite Jeudi

1 critique

[Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Merci

Je suis allé par hasard voir ce spectacle car un des comédiens m'a tracté à Avignon et m'a donné envie de le voir. C'est un spectacle juste intelligent, les acteurs sont très bons, la mise en scène simple mais très bien pensée. C'est très actuel et très ludique. A voir en famille aussi. J'y suis allée avec mon fils de 15 ans et il a adoré. Le sujet est tellement actuel. Bravo et merci encore à toute l'équipe

écrit Lundi

Laura1972

Inscrite Lundi

1 critique

[Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Un thème intemporel 🍌🍌🍌🍌

Très bon spectacle plein d'humour et d'ironie malgré un sujet sérieux et complètement d'actualité. Bravo!

👤 écrit Lundi

CatDeud

Inscrite Lundi

💬 1 critique

👤 [Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Touchant! 🍌🍌🍌🍌

Beaucoup d'énergie, très bons comédiens, propos complètement d'actualité.

👤 écrit Samedi

Tiff n

Inscrite Il y a 6 ans

💬 2 critiques

👤 [Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Superbe 🍌🍌🍌🍌

3 excellents comédiens sur l'affaire Calas ! Subtil, généreux et très en écho de l'actu !

👤 écrit Il y a 1 semaine

Iecordelier75

Inscrit Il y a 4 ans

💬 2 critiques

👤 [Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Intéressant 🍌🍌🍌🍌

Bon spectacle qui permet d'aborder l'intolérance religieuse , une approche dénuée de dramaturgie.

👤 écrit Il y a 1 semaine , a vu cet évènement avec BilletReduc.com

noemiecaro

Inscrite Il y a 7 ans

💬 37 critiques

👤 [Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-Quelle vitalité!

Un trio plein de fougue et d'entrain, ça court dans tous les sens, enchaîne les rôles avec un décor minimaliste mais très efficace. De la générosité dans l'interprétation, un scénario qui pose les bonnes questions. Un très bon moment Merci

👤 écrit Il y a 1 semaine , a vu cet évènement avec BilletReduc.com

magnine

Inscrite Il y a 3 ans

💬 10 critiques

👤 [Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

-bravo 🍌🍌🍌🍌

Bravo à l'équipe. Une très belle énergie. à ne pas rater

👤 écrit Il y a 1 semaine

joebobmontreuil

Inscrit Il y a 1 semaine

💬 1 critique

👤 [Ajouter](#)

Utile: [Oui](#) [Non](#)

👤 ce symbole signifie "signaler au modérateur"

Vous aussi, donnez votre avis: 🍌🍌🍌🍌

L’Affaire Calas

Par Ghislaine Antonin-Bockhoff le Mai 20, 2017 | Dans [Festival théâtral](#)

de **Julien Luneau** d’après le Traité sur la tolérance de Voltaire
Compagnie Grand Théâtre
Mise en scène d’Étienne Luneau

La Compagnie Grand Théâtre choisit de mettre en scène l’un des combats les plus célèbres de Voltaire contre le fanatisme et l’intolérance : L’Affaire Calas.

En l’an 1762, à Toulouse, un père de famille de religion protestante — Jean Calas — est accusé sans preuve du meurtre de son fils et condamné à mort pour l’exemple. En effet, l’affaire est pilotée par l’Église catholique et ses représentants désireux d’éradiquer le protestantisme bien implanté dans le sud de la France. Julien Luneau, qui s’appuie sur des textes d’archives, nous fait revivre les circonstances de cette tragédie : manipulations, faux témoignages, procès, châtiment, réhabilitation trois ans plus tard grâce au combat de Voltaire dont les lettres et pamphlets ont volé jusqu’à Frédéric II de Prusse avant de joncher la scène du Grand Théâtre.

La pièce s’ouvre sur un empilement de chaises, symbole des idées bien assises qu’il faudra détruire et sur trois comédiens (Hugues de La Salle, Malvina Morisseau, Lucas Henaff) encapuchonnés dans leurs cagoules blanches et chantant les louanges à Dieu en latin. Ils vont interpréter avec brio une multitude de rôles sans jamais brouiller les repères temporels ou spatiaux. Lucas Henaff endosse tour à tour le rôle d’enquêteur en long pardessus gris puis celui du juge, le Sieur Capitoul (Toulouse oblige!), partial et fanatique. Hugues de La Salle circule entre les chaises avec dextérité avant de se hisser sur l’une d’elles pour mieux s’approcher de la transcendance, sans doute.

Quant à Malvina Morisseau, elle maîtrise avec aisance ses rôles de narratrice, mère, épouse, victime (Jean Calas) clamant son innocence sur la roue...

La tragédie est traitée en comédie : grotesque, caricature, accessoires ridicules, accents étrangers... Le rire fait oublier l’horreur.

Le jugement du Parlement de Toulouse sera cassé à Paris le 9 mars 1765. Mais le combat contre le fanatisme et l’injustice n’est jamais terminé. Un extrait de la belle Prière à Dieu, qui prêche la tolérance et la fraternité fait vibrer les coeurs à l’unisson. Poutant la chanson révolutionnaire «Ça ira...» qui lui succède, interprétée par Edith Piaf, ne résonne-t-elle pas comme une mise en garde ? Garder sa conscience en éveil est toujours d’actualité.

Julien Luneau a réussi la gageure de mettre en scène des réflexions philosophiques inspirées du Traité sur la Tolérance. Le public a apprécié cette création engagée, parfaitement documentée, portée par des acteurs de talent.

Bravo à tous !





**Grand
Théâtre**

Compagnie Grand Théâtre

SIRET : 501 188 742 000 40 — APE : 9001Z

N° licence entrepreneur : 2 - 1104386

Siège social : 3 route de Vigoux, 36170 Parnac

Adresse de correspondance :

(Chez Daniel Laberthonnière)

147 rue du Temple , 75003 Paris

Téléphone : 06 08 22 84 73

Mail : info@legrandtheatre.fr